Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: 8

Artikel: Le général Jomini
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-357737

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE GÉNÉRAL JOMINI.

Le journal *le Nord* donne sur les obsèques du général Jomini les intéressants détails ci-dessous, par une correspondance de Paris en date du 25 mars écoulé :

Les obsèques du général baron Antoine-Henri de Jomini ont eu lieu aujourd'hui. Dès midi, l'extrémité de la rue de la Tour, à Passy, qui avoisine le bois de Boulogne, était remplie d'équipages. Les personnes accourues pour rendre un dernier hommage au défunt étaient si nombreuses que la maison mortuaire n'était pas assez grande pour les contenir et que beaucoup d'entre elles ont dû rester dans le jardin. Dans l'assistance, on remarquait, outre le personnel de l'ambassade de Russie au grand complet, un grand nombre de sommités militaires de France, de Belgique et de Suisse.

Après les prières d'usage récitées par le pasteur protestant au domicile même du défunt, le convoi, composé du char funèbre, richement orné, aux armes et au chiffre du général, avec son casque, son épée et tous ses ordres placés sur un coussin de velours, et suivi de dix voitures de deuil, s'est rendu au cimetière du Nord, où, après un court discours du pasteur, M. Huber-Saladin, colonel fédéral suisse, a pris la parole et a exprimé dans des termes très émus la perte que la science militaire universelle a faite dans la personne du général Jomini et la reconnaissance particulière que lui doit la Suisse, dont la neutralité fut par lui deux fois chaleureusement et utilement défendue, et auprès du généreux empereur Alexandre Ier, et au congrès de Vienne.

La Suisse était encore représentée par le colonel Favre, arrivé à Paris, ainsi que M. Huber-Saladin, exprès pour l'enterrement du général.

On sait que c'est en Suisse et pour la cause de son indépendance que le défunt, à l'âge de 19 ans, fit preuve la première fois de ses grandes capacités militaires. Le baron Jomini était général en chef et aide-de-camp de S. M. l'Empereur de Russie et chevalier grand'-croix des ordres de Saint-André et Saint-Alexandre Nevsky, de Saint-Vladimir et de plusieurs autres encore. Il était né à Payerne, en Suisse, le 6 mars 1779 : il avait donc 90 ans.

Voici le texte des paroles prononcées en cette circonstance par M. le colonel Huber-Saladin :

Encore une tombe qui se ferme sur une illustration contemporaine ! Aujourd'hui c'est dans un recueillement plein d'émotion que nous rendons les derniers devoirs au premier écrivain militaire de notre siècle. Car personne ne conteste au général Jomini ce premier rang parmi les maîtres de l'art de la guerre. Son nom est à jamais associé, comme historien, aux grands faits d'armes qu'il a racontés. Il restera chef d'école comme initiateur et démonstrateur des principes nouveaux, qu'il mit en si vive lumière alors que la tactique, brisant un cadre trop étroit, s'étendit par la stratégie aux gigantesques proportions des guerres de la République et de l'Empire. *Le Traité des grandes opérations ; l'Histoire critique et militaire des guerres de la République ; le précis de l'art de la guerre,* sont des ouvrages

qui ne nous laissent rien à envier à l'antiquité et dont l'enseignement fondamental survivra à toutes les transformations du présent et de l'avenir.

Né en 1779, à Payerne, en Suisse, le jeune Jomini est l'exemple frappant d'un irrésistible entraînement vers une carrière déterminée. Soit qu'il eût respiré, dès le berceau, l'air martial d'un pays qui s'est fait, l'épée à la main, sa place au soleil de l'indépendance, et dans lequel le métier des armes était surtout traditionnellement en honneur ; soit que Montenotte, Lodi, Arcole, Rivoli et les merveilleuses campagnes du jeune général des armées d'Italie eussent éveillé dans le jeune Suisse des aptitudes exceptionnelles, on le voit dès 1799, chef de bataillon dans l'armée helvétique, y déployer une activité d'organisation prodigieuse. Ce début de ses relations avec le général Ney fut le point de départ de cette longue carrière européenne, qui ne s'arrête qu'à ce tombeau, dans laquelle l'activité de la pensée, la pénétration de l'intelligence, l'ardeur du savoir et le but élevé de l'homme supérieur ont toujours dominé les hautes positions et les brillantes distinctions honorifiques dont il a été comblé.

M'étendre sur les qualités de l'homme privé, de l'époux, du père, m'entraînerait trop loin. La douleur d'un fils et d'une nombreuse famille si cruellement éprouvée en disent plus que ne pourraient exprimer les paroles les plus amies. Sur l'homme de cœur et le soldat je n'ai rien à apprendre à ceux qui rendent ici un respectueux hommage à sa mémoire. Les vieux amis du général n'ont pas attendu pour le connaître le retentissement de la grande voix de Sainte-Hélène ; les plus jeunes ont devancé depuis longtemps le jugement de l'histoire et la justice de la postérité.

Le général a conservé la plénitude de ses facultés intellectuelles dans la vieillesse la plus avancée. Un grand nombre d'écrits témoignent d'une pensée toujours tendue vers *son objectif*, le mot est ici à sa place. Il suivait sur la carte les armées en campagne, il étudiait les transformations de toutes natures, et son regard pénétrant cherchait surtout dans le nuage le parti que le premier grand capitaine saurait tirer des rapidités nouvelles et des foudres terribles.

Que la philanthropie se révolte contre ces menaçants progrès de la science, elle en a le droit. Espérons avec elle que les bienfaits permanents de la paix seront un jour le prix de vertu donné à la moralité politique et à la sagesse des nations. Pour le moment l'homme de guerre peut dire encore avec Jomini : si nous fourbissons des armes pour les mauvaises causes, nous en fourbissons aussi pour les bonnes. Et soyez certains que l'âme chrétienne qui plane séparée de cette dépouille mortelle au-dessus des passions et des défaillances humaines, s'unit à nous tous dans ce vœu : que les guerres de l'avenir, avec les héroïsmes et les mâles vertus du passé, ne s'entreprennent que pour le triomphe du bon droit, de la justice et des incontestables intérêts de l'humanité !

Comme compatriote du général Jomini, en réclamant pour son pays un reflet de son illustration militaire, je me fais un devoir de rappeler sa patriotique insistance auprès du généreux empereur Alexandre, pour épargner à la Suisse l'invasion de 1814, par les armées alliées. Il plaida avec la même chaleur au congrès

de Vienne la cause de la neutralité helvétique dont il avait savamment démontré dans ses écrits les avantages d'ordre européen.

Général Jomini, que ce souvenir de reconnaissance soit ici l'adieu de ta patrie!

D'autre part nous lisons dans le *Démocrate* de Payerne:

Presque à la même heure où s'éteignait le regrettable colonel Veillon, mourait à Paris, dans sa 91e année, notre illustre concitoyen le général Jomini, ancien aide de camp de l'Empereur de Russie.

Sentant sa fin prochaine, Jomini a voulu adresser à sa famille et à son pays ses derniers adieux, et, le jour même ou la veille de sa mort, il écrivait à sa sœur, à Payerne, une lettre (timbrée de Paris 22 mars), que l'on a eu l'obligeance de mettre sous nos yeux et dont la fermeté de l'écriture dénote une énergie peu commune:

« Je veux, dit-il, profiter du peu de tête qui me reste pour prendre congé de « toi et te dire un dernier adieu..... Toute ma tête se décompose..... Adieu.

« Général Jomini. »

Ce sont là les derniers mots qu'a tracés la main défaillante de notre illustre compatriote, dont le portrait, peint par Gleyre, est au musée de Lausanne.

Le *Journal officiel* de l'empire français, en annonçant la mort du général Jomini, ajoute que le général « laisse sur l'art militaire des ouvrages qui jouissent en Russie de la plus haute estime. »

On avait cru jusqu'ici que le *Traité des grandes opérations militaires,* remis par Jomini, alors âgé de vingt-six ans, à Napoléon Ier, sur le champ de bataille même d'Austerlitz, l'*Histoire critique et militaire des campagnes de la Révolution* et le *Précis de l'art de la guerre*, passaient, en France et dans le monde entier, auprès des gens qui s'y connaissent, pour des chefs-d'œuvre qui n'ont point été égalés depuis.

C'était une erreur, paraît-il. La seule Russie en appréciait comme il faut le mérite. Ah! Français!

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

LE COMITÉ CENTRAL AUX SECTIONS.

Neuchâtel, 31 *mars* 1869.

Chers frères d'armes! Fidèles et chers Confédérés!

Ensuite des pouvoirs conférés au comité central siégeant à Zug, par l'assemblée générale du 31 août 1868, ce comité a procédé à la nomination de son successeur pour les années 1869 et 1870.

C'est dans les premiers jours de ce mois, que le nouveau comité a été mis en possession de l'administration de la société. Il se préparait à annoncer aux sections son entrée en charge lorsque la mort a inopinément frappé l'un de ses membres, M. Louis Æschbacher, major à l'état-major du commissariat et commissaire des